

Dermopigmentation des sourcils

- **Peut-on comparer le maquillage semi-permanent à du tatouage ?**

Le principe est similaire. Dans les deux cas, un pigment est introduit dans la peau au moyen d'une aiguille, mais cela reste le seul point commun. En effet, l'appareil utilisé, les pigments et les techniques employés diffèrent radicalement.

- **Quelles sont les contre-indications ?**

Les contre-indications sont les mêmes que pour tous les MP (cf « Conditions et recommandations »).

- **Cette intervention est-elle douloureuse ?**

Il peut y avoir un certain inconfort associé à la procédure et un gonflement local de la muqueuse pigmentée. Pour éviter cela et soulager la gêne durant le traitement des crèmes antidouleur et calmantes sont utilisées.

Nous ne sommes pas égaux face à la douleur.

- **Des allergies sont-elles possibles ?**

Les pigments que nous utilisons sont d'excellentes qualités et conformes aux nouvelles normes suisses et européennes. On ne peut cependant exclure totalement les risques d'allergie.

En effet, il a été constaté, suite à des études sur les allergies, que des personnes peuvent très bien supporter un produit X pendant des années puis développer une allergie.

- **Combien de temps tient une dermographie des sourcils ?**

La tenue d'une dermopigmentation des sourcils dépendra de divers facteurs : la couleur utilisée, l'exposition au soleil, l'acidité de la peau, etc. Mais en moyenne, nous dirons que le traitement peut tenir entre un et trois ans (des retouches sont cependant nécessaires afin de garder un résultat optimal).

- **Combien de temps durer une première séance ?**

Une séance de dermopigmentation des sourcils dure entre une et trois heures. Comprenant le dessin, la pose de produit et le traitement en lui-même.